



## INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate  
Le 1<sup>er</sup> février 2010

***Avis aux médias*** : la séance de photos des camions de collecte automatisée et les entrevues avec Darryl Drohomerski, directeur de la Division des déchets solides, auront lieu le mardi 2 février à 9 heures précises. Veuillez vous rendre au coin de l'avenue Jefferson et de la promenade Adsum (au centre commercial linéaire). On vous fera savoir à quel endroit trouver un camion de collecte automatisée. Si vous avez des questions demain matin, veuillez communiquer avec Michelle Bailey au 391-0903.

### **La collecte automatisée des ordures ménagères dans le secteur nord-ouest de la ville commence demain pour les personnes résidant dans la zone du jour de collecte un et mercredi pour celles qui résident dans la zone du jour de collecte deux**

**Winnipeg (Manitoba)** – Nous rappelons aux personnes du secteur nord-ouest de la ville qui résident dans la zone du jour un du calendrier de collecte de cinq jours qu'elles doivent commencer à utiliser leur nouveau chariot à déchets à partir de demain, soit le mardi 2 février 2010. Les personnes résidant dans la zone du jour deux doivent faire de même à partir du mercredi 3 février 2010.

Voici également quelques conseils aux résidents et aux résidentes qui assureront le succès de la collecte :

- Sortez votre chariot avant 7 heures le jour de la collecte. Vous pouvez le faire la veille du ramassage. Cependant, nous conseillons aux résidents et aux résidentes de ne pas sortir leur chariot les nuits où leur quartier doit être déneigé.
- Assurez-vous que le couvercle est fermé. Les couvercles mal fermés peuvent subir des dommages lors de la vidange du chariot.
- Ne laissez pas des ordures à côté du chariot ou dessus. Nous ne prendrons que les ordures ménagères qui se trouvent dans le chariot.
- Orientez le chariot de manière à ce que la flèche se trouvant sur le couvercle pointe vers le milieu de la rue ou de la ruelle.
- Laissez un espace d'un mètre tout autour du chariot afin que le bras mécanique du camion de collecte automatisée ait suffisamment de place pour l'attraper.

- Ne mettez pas le chariot derrière ou sur un banc de neige.
- Rentrez votre chariot dès que possible une fois la collecte finie.

Ces conseils et d'autres détails sont inclus dans la trousse de documents qui accompagne chaque chariot ainsi que sur le site Web de la ville, à [winnipeg.ca/waterandwaste](http://winnipeg.ca/waterandwaste)

Les dates de début des autres jours de collecte sont :

Jour 3.....**11 février** 2010

Jour 4.....**22 février** 2010

Jour 5.....**16 février** 2010

Les personnes résidant dans la zone du jour 3, 4 et 5 recevront leur chariot avant leur premier jour de collecte automatisée.

Les résidents et les résidentes qui ne sont pas sûrs de leur jour de collecte peuvent aller à [winnipeg.ca/ecis](http://winnipeg.ca/ecis) ou composer le 311.

Environ 42 000 habitations du secteur nord-ouest bénéficieront de la collecte automatisée plutôt que manuelle, au plus tard le 22 février 2010.

En octobre 2009, le Conseil a approuvé la conclusion d'un contrat de sept ans avec BFI Canada Inc. permettant la collecte automatisée des ordures ménagères dans le secteur nord-ouest de la ville (délimité par les rivières Assiniboine et Rouge, et les limites nord et ouest de la ville). Les maisons équipées de conteneurs à ordures ne passeront pas au nouveau système automatisé de collecte.

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la ville de Winnipeg au 986-6000 ou par courrier électronique à [MediaInquiry@winnipeg.ca](mailto:MediaInquiry@winnipeg.ca)